



## SIL OPTI WEST

Avenant N° 1 à l'Avis de Course

12.1 La RCV 44.1 n'est pas modifiée de telle sorte que la pénalité de deux tours s'applique.

Fait à Carantec le 23 mai 2023

Le Président du Comité de Course

Le Président du Jury

Dominique APPERE

Laurent REMY